

Point 16.1

Interpellation: nouveau modèle de rôles pour les ministères pastoraux régionaux

Le nouveau modèle de rôles pour les ministères pastoraux régionaux a été évoqué pour la première fois dans le rapport de la commission d'examen de gestion 2021 et il ressort du Synode d'hiver 2021 que ce modèle n'existe pas depuis longtemps.

Grâce à la nouvelle indépendance de notre Eglise vis-à-vis de l'Etat de Berne, mais également pour d'autres raisons, le développement des ressources humaines pour le corps pastoral et les ministères pastoraux régionaux ont subi de grands remaniements qui ont conduit à repourvoir des postes. Quelle orientation est en train de prendre le développement des ressources humaines des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure? La question est importante, car le développement des ressources humaines est essentiel à l'image de marque de notre Eglise en tant qu'employeur.

En répondant à cette interpellation, le Conseil synodal souhaite donner au Synode plus de détails sur le nouveau modèle de rôles pour les ministères pastoraux régionaux et faire part des retours d'expériences observés jusqu'à présent.

Se posent alors des questions telles que:

- Quelles attributions et tâches de l'ancien modèle de rôles avaient fait leurs preuves et ont pu être reprises?
- Quelles attributions et tâches étaient problématiques et ont dû être repensées? Pour quelles raisons?
- Des enseignements peuvent-ils être tirés du nouveau modèle de rôles pour la future repourvue des ministères pastoraux régionaux?
- A-t-il été possible d'économiser du temps de travail au cours de ce remaniement? Qu'est-ce qui pourrait être simplifié?

Niederönz, le 8 octobre 2022 Rolf Schneeberger